

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 18

Artikel: Fiançailles et noces valaisanes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Oh ! pour ça, je ne me réjouis déjà pas tant que ça. Voulez-vous « frêmer » que ce sera toujours la même chose par là-haut. Quand il faudra graisser les nuages, faire partir les éclairs, décrocher les tonnerres, cribler la grêle ou arrêter le soleil, ce sera toujours Metsi de cè, Metsi de là, mais je suis bien sûr de ne jamais en trouver un qui me dise : « Michel, viens boire un verre ! »

DJAN-DANIET.

Les cadets veveysans.

Plus heureux que les Lausannois, les Veveysans ont encore leurs cadets

A Lausanne, il est vrai, ce luxe était une grâce de l'Etat. A Vevey, au contraire, ce petit extra rentre dans le budget du ménage communal.

Un beau jour, le gouvernement, en dispositions d'économies, décida la suppression du corps des cadets de Lausanne.

Ce coup d'état, inattendu, fit sensation ; on murmura dans les familles, on murmura dans les classes ; mais personne n'osa réclamer. « Si vous voulez des cadets, payez-les » nous eût-on répondu.

Donc Lausanne perdit ses cadets, tandis que Vevey les a gardés et y tient plus que jamais.

La semaine dernière, les cadets veveysans étaient sous les armes, à l'occasion des promotions et de la grande revue annuelle. Rien ne manque au programme, petite guerre, défilé, bal, etc. Pour la circonstance, la place du Marché est aux cadets : c'est leur domaine.

Voici, à ce propos, ce que disait l'autre jour la *Feuille d'avis de Vevey* :

« Depuis une quinzaine de jours, la Grande-Place est leur domaine.

» Nos cadets ! Plus tard, ils seront des hommes. Comme nous, ils entreront dans l'existence. Ils seront épiciers, avocats, médecins, coiffeurs ou journalistes. Ils seront des gens considérables. Ils donneront leur avis. Ils feront de la politique. Ils auront des enfants. Ils iront au cercle et feront leur « yass ». Ils joueront leur rôle, petit ou grand, au sein de la société. Ils seront une force.

» Pour le moment, ils ne sont rien de tout cela. Ils sont « nos cadets », ce quelque chose d'inutile et délicieusement suranné qui tient si fort au cœur des Veveysans. Ils sacrifient, d'une ardeur juvénile, au vieil esprit de vaillance et de don-quistottisme qui ensoleillait nos quinze ans. Enfants, ils sont le passé, le passé qui nous suit pas à pas, et fredonne à nos oreilles les chansons mortes, les rêves éteints, toute la vie qui s'est déjà usée autour de nous. Ils sont quelque chose de très vieux que l'on entoure d'un respect attendri, le bibelot de famille, l'héritage sacré que nous tenons à céder à nos enfants, et que nous leur apprendrons à aimer.

» Quand, musique en tête, ils défilent dans nos rues, c'est, aux fenêtres, une floraison subite de têtes jeunes et vieilles et, dans les âmes, l'épanouissement délicieux des souvenirs lointains et parfumés comme un matin de printemps. C'est tout l'autrefois qui ressuscite au rythme allègre des cuivres et, devant l'avenir hostile ou maussade, l'on se replie jalousement vers tout ce qui enchanta notre passé. Et les petits cadets s'en vont, d'une allure martiale, balancement régulier d'uniformes sombres et de guêtres blanches.

» Depuis une quinzaine de jours, la Grande-Place est leur domaine. » P. P.

Aô pliantadzo.

— Pouah ! Ma fai, n'impouesenè pa là rosè, perquie.

— L'est bin su lo gros Marc que repassè in couleu sè tchoux.

Faut le laissi dinse.

On demeindzo dau tsautemps derra jété zellâ fèrè onna promenarda avoué lo syndiquo et quoqué z'amis dè couli lo bou dè la vella.

Tot per on coup, vers la fin dè la véprâ, apri on pare d'eimludzos et d'èpelluâies, no furent dobedzi dè nos einfatâ deim la grandze à Samelet, câ plliovessâi à vèsè, quemant s'on l'eusse vouedia avoué dâi breintès.

Au bet d'on momeint, la grandze fut binstou plliennè dè dzeins qu'étant venius sè catsi iquè, tant que la plliodze l'eut botsi.

Mâ deim la grandze à Samelet ne lâi fasâ, na pardieu ! rein tant bio. Lâi plliovessâi quemènt dèfrou, rappô que manquâvè on moui dè tiollès au tâ.

Lo syndiquo, qu'ètai molli quemeint onna renallhiè, desâi tot d'on coup à Samelet, qu'ètai sallhiâ dè l'otto po vaire quo lâi avâi tsi li : « Mâ, me n'ami, tè foudrà prau referè on bocou ton tâ et lâi remètrè quoquès tiollès. On est, ma fai, rudo mo iquie désô ! »

— Quand fâ bio teimps, lâi repond Samelet ein sè creinsein lè brès, n'ein a pas fautâ ; quand ie plliâ, on ne pau pas lâi allâ : le faut laissi dinse.

DJAN DANIET.

Le bon billet.

Une brave femme s'est présentée la semaine dernière au bureau de location du Théâtre, librairie Tarin.

— Je voudrais un billet pour cette pièce du *Peuple vaudois* ; un billet de pourtour.

— Pour quel soir, madame ?

— Comment, pour quel soir ? Je veux un billet qui n'ait pas de date, afin que je puisse aller le soir qu'il me plaira.

Quelques jours avant la première représentation, c'est-à-dire avant le 14 avril, une dame se présente également au bureau de location, mais chez M. Dubois, cette fois.

— Voulez-vous me vendre un biilet pour lasoirée du 14 ?

— Quelle place, madame : parterre ou seconde galerie ?

— Où sont-y, les officis ?

— Quels officiers ?

— Oui, enfin, ces messieurs des autorités.

— Ah ! les personnages officiels ?

— Oui, c'est ça ; eh bien, je voudrais être à côté.

Lè Recafaioulès

La « Recafaioula » veveysanne ou « Club patois » est maintenant régulièrement constituée. Jusqu'ici 25 membres se sont fait inscrire. On compte que ce nombre sera très prochainement augmenté de nouveaux adhérents, dont plusieurs habitants de localités voisines de Vevey. Les séances promettent beaucoup.

Le « Club patois » a déjà son règlement — le règlement est la première manifestation de toute société : — il est écrit en patois. A ce sujet, que nos amis de Vevey nous permettent une remarque : on dirait que leur règlement n'est pas né patois ; c'est un français naturalisé ; certaines tournures de phrases, certaines expressions ne sont décidément pas assez du crû. C'est dommage ; mais il sera si facile de remédier à cela.

Voici, à titre d'échantillon, trois articles du règlement du Club patois.

Extrait dai Règllièments dè la Societâ « le Club patois ».

ARTICLLO PREMI. — La Societâ daô Club patois, fondâie à Vevâ lo 18 dé maa 1903, réuni ti lè bons citoyens que volliont continuâ à devèsâ patois et clliaô assebin que désiront l'ap-preindrè.

ART. 4. — Deim la râglia, lè societèros s'asseimbliant toté lè senannès, aô dzo que l'est fixâ pè lo comità, du 8 à 10 haôrès daô nè. Daô premi dé juin à fin septembre, lè tenabllio arant llièu on iadzo pè mâ.

ART. 7. — Po la bouna ragllia tsacon preind la parola à son to, dezo la direcchon daô président aô bin de n'autro daô comità. L'est bin einteindu que tsacon daï avâi ôquie à derè, à racontâ, à récitâ, à tsantâ aô bin à llièrè.

Lè propous molhounitos et lè z'histoires traô coffès san, dé bi savâ, à lâissi compllièta-meint dé coté.

Fiançailles et noces valaisannes.

Nous détachons les passages suivants du fort intéressant ouvrage intitulé *Le peuple du Valais*, que vient de publier M. Louis Courthion.

« Les fromages jouent un rôle très spécial dans la vie sociale de Zermatt. Quand un enfant naît, on fabrique un fromage qui porte son nom ; ce fromage est mangé en partie le jour du mariage de cet enfant ; on l'achève le jour de ses obsèques. Quand un jeune homme désire épouser une jeune fille, il s'invite à dîner un dimanche dans la famille de sa prétendue ; si le père de cette dernière exhibe au dessert le fromage qui porte son nom et en donne un morceau à l'amoureux, c'est qu'il l'agrée pour genre. »

Dans les vallées du centre, dans celle d'Illiez et dans les villages de la plaine, « dès qu'un projet d'union est confidentiellement arrêté entre les deux premiers intéressés, chacun en fait part à ses père et mère, puis se met en devoir de le réaliser sans le moindre retard ; les trois semaines de délai exigées pour la publication des bans à l'église suffisent habituellement à tous les préparatifs. Jusqu'à l'heure la plus extrême, ces projets sont tenus cachés aux profanes. Très souvent, les frères et sœurs du contractant n'en sont informés qu'à l'église, le jour de la première publication.

» Depuis 1876, date de l'introduction du mariage civil, cette coutume de dissimuler les projets d'union jusqu'à la dernière heure a dû perdre quelque chose de sa rigueur. Toutefois, bien des couples attendent encore la nuit close pour aller se faire inscrire à l'état civil et au presbytère. Dans différentes régions, le cérémonial des noces a presque disparu. Quelques familles aisées ont seules maintenu le repas. Néanmoins, l'habitude de se rendre solennellement à l'église, en habits neufs, accompagnés de la parenté et des principaux amis, subsiste encore dans la plupart des vallées.

» Un usage curieux, que j'ai vu pratiquer dans la vallée de Bagnes, à l'occasion d'une noce, mérite d'être mentionné. La cérémonie religieuse était terminée et le groupe nuptial, assez nombreux, avait près de huit kilomètres à faire pour se rendre du village paroissial à son hameau. Cette distance à franchir, jointe à la bonne humeur de l'assistance, justifiait une petite halte au cabaret. Alors, tandis qu'un invité tirait l'épouse à l'écart, un second emmenait l'épouse dans un autre établissement. Comme, au retour de l'homme, per-

* LE PEUPLE DU VALAIS, par Louis Courthion. 1904. — Paris, bureaux de la *Science sociale* ; Genève, A. Julien, libraire éditeur.

sonne ne consentait à le renseigner sur le chemin qu'on avait fait prendre à la mariée, il dut se mettre lui-même à sa recherche dans le village. Dans un tel cas, si l'époux prend un air vexé, on dit de la conjointe qu'elle sera « mal appareillée ».

Les veillées au chalet.

C'est encore du *Peuple du Valais*, de M. L. Courthion que nous empruntons cette page: « Aux veillées d'octobre, c'est l'étable qui tient lieu de salon; car la chaleur tiède et moite du bétail en fait la seule pièce où il soit possible de supporter deux ou trois heures d'immobilité. Plusieurs ménages se réunissent ainsi dans la même étable, dont chacun fournit à tour de rôle le lumignon.

Tandis que les enfants jouent à colin-maillard dans les crèches, autour des vaches, sur le dos des moutons, les jeunes bergères, alignées sur des planches alignées en bancs le long des parois libres, se mettent à tricoter en attendant que leur « veillée » se complète.....

Mais voici que la porte grince avec lenteur sur ses épaisses charnières de bois, et que, dans un souffle d'air vif, passent des chuchotements. Bientôt, dans l'entrebaillement, apparaît une ombre que d'autres suivent. Un court dialogue s'engage. Pour n'être pas reconnus, ceux du dehors ont coutume de couvrir leur voix en grasseyant, car, après avoir exploré la composition de la veillée sans se laisser connaître, ces rôdeurs décident très souvent de ne pas entrer et de poursuivre leurs explorations. Parfois, au contraire, après avoir dûment reçu une permission qui ne risque guère d'être refusée, la bande fait irruption. Chacun s'installe, qui en amoureux assidu, qui en boute-en-train; les pipes entrent en activité, et, après les dernières nouvelles « d'en bas », viennent les chansons, les contes de revenants, de fées, de dragons et d'apparitions de toute sorte; car les superstitions foisonnent parmi ces peuplades montagnardes.

Ces veillées se prolongent parfois très loin dans la nuit. C'est généralement par la marche de la constellation des Pleiades (la Pousinière) que l'on a coutume de se rappeler l'heure normale du coucher, fréquemment reculée par la ténacité des amoureux. Car, à ce moment de l'année, les parents sont fort occupés au logis du village, en sorte que ces soirées du mayen prennent une tournure des plus libres. On y joue parfois au *plomb*, au *roi des sottises*, exposé de menues gaillardises, ou bien au *roi dépouillé*, où un personnage auquel on a infligé la royauté doit se dévêtir par degrés, la coiffure, une manche, deux manches, un bouton, et ainsi de suite jusqu'au bout, à moins d'une vigoureuse résistance de Sa Majesté. »

Tous orateurs !

On le sait, grâce à des exercices de phonétique, qui constituent une véritable gymnastique des organes de la voix, le bègue arrive à parler correctement au bout de quelque temps.

Fait curieux, cette méthode échoue régulièrement dans le zézaïement, qui paraît pourtant bien plus facile à corriger que le bégaiement. Le zézaïement passait pour une infirmité incurable, quand, il y a quelque temps, l'abbé Rousselot a créé une méthode de traitement du zézaïement qui réussit à merveille.

Cette méthode est basée sur un fait, à savoir que les personnes qui zézaient n'entendent pas bien. Sourdes inconscientes, elles présentent des lacunes, pour certains sons, dans leur champ auditif, ce qui fait qu'au lieu de dire: capable, elles disent: tapable, et sapeau au lieu de chapeau. Il suffit alors d'exercer l'o-

reille du malade pour voir le zézaïement disparaître. Au cours de ces exercices, il arrive même parfois qu'une oreille fait plus de progrès que l'autre: si l'on bouche alors la bonne oreille, le malade qui parlait déjà correctement se remet tout de suite à zézayer.

L'exactitude de la découverte de l'abbé Rousselot a été modifiée par des médecins, et l'on sait aujourd'hui que pour faire disparaître le zézaïement, il faut commencer par soigner, ou plutôt par exercer l'oreille.

Ils nous connaissent bien. — On nous écrit d'un canton voisin:

« Un magnifique chien roux s'est égaré il y a quelques jours dans notre localité, depuis l'arrivée du train venant de Lausanne. Au cou de ce chien, un collier, portant le nom de son maître, habitant une ville vaudoise.

» L'intelligent animal erra quelques instants aux alentours de la gare, en quête de son maître. Ne l'apercevant pas il commença alors une tournée dans les cafés et pintes de la ville. C'est dans l'une de celles-ci qu'il retrouva son propriétaire qui s'inquiétait, enfin de la longue absence de son fidèle compagnon. »

Le verra-t-on, ne le verra-t-on pas ? —

La population du hameau de Montherond attend avec impatience la construction de la ligne de tramways qui la reliera à la capitale. Pour que ces souhaits se réalisent, il ne manque qu'un bon mouvement de la part de M^{me} la Caisse communale. Malheureusement, cette pauvre dame a été saignée à tant de reprises qu'elle est quasi sans vie. Quand verrons-nous le tram? soupirent les braves habitants de Montherond. Leur constante préoccupation s'est traduite, le 14 avril, par l'originale inscription suivante, placée sur un arc de triomphe:

Quand verrons-nous pointer à l'horizon d'opale
Les mirifiques trams du grand pontife « Pâle » ?
Sera-ce au nouvel an ou à la saint-Jamais ?
Nos voisins viendront-ils donner à point nommé
La braise qui pour lors est des plus nécessaire ?
Diront-ils : « Batzerons, batzerons pas ? » Mystère ?
Allons ! les bons amis, les paris sont engagés :
Les trams viendront-ils ? Nul ne peut le gager.

La carte postale du fossoyeur.

Il est des cartes postales de toute sorte, en bristol fin, tranches dorées, en soie, en aluminium, en bois. Celles qui ne portent aucun dessin ou enluminure deviennent de plus en plus rares, bien qu'il en existe encore dans les bureaux de poste, dit-on. C'est une de celles-ci qu'a reçue l'autre jour un veuf de la part d'un fossoyeur lui réclamant le prix des travaux de jardinage faits sur la terre de la défunte. En voici la teneur:

« Monsieur U. G.,

je vous donne jusqu'à la paye pour venir réglé la fosse de votre dame, vous savez bien que vous me lavez di de l'arrangé, main tout ce que je voi que vous n'avez pas trop pour boire la goutte, plissez que vous êtes, voici une année que je lai arrangé, vous devriez avoir onte de ma part, si tu ne me règle pas à la fin du moi, c'est moi qui veux te tordre le coup.

J. E., fossoyeur. »

Un singulier malfaiteur. — Un malencontreux *lapsus calami* est échappé à un professeur de théologie, auteur d'un nouvel ouvrage de religion:

« En même temps que Jésus, ils (les soldats) conduisaient deux autres malfaiteurs, destinés à mourir avec lui. »

Un souvenir. — La commission de publicité des représentations du « Peuple vaudois » met en vente quatre cartes postales représentant des scènes de la pièce de Warnery: I^{er} acte, Vevey 1780. — II^{me} acte, Le banquet de Rolle, 15 juillet 1891. — III^{me} acte, La Révolution vaudoise, le 23 janvier 1798, sur la palud. — IV^{me} acte, La proclamation de la République lémanique sur la place de la Palud, le 23 janvier 1798. — Ces cartes sont en vente au détail dans tous les magasins, et en gros chez Corbaz et Cie, éditeurs, à Lausanne.

On peut également obtenir, au prix de 2 fr. pièce, des photographies montées de chacune de ces cartes.

L'Horaire Davel, pour le service d'été, vient de paraître. Il est en vente dans tous les kiosques, dans les librairies, papeteries, etc. Cet horaire, édité par l'*Imprimerie Borgeaud*, est certainement l'un des plus complets et l'un des mieux compris: il contient tous les renseignements désirables. Tout Lausannois doit avoir en poche cet horaire dont le prix n'est que de 20 centimes.

L'Ange des Enfers, par Mme Adèle Bollmann. Roman publié sous les auspices de la cour d'Allemagne. — Lausanne, Hoirs Benda (Th. Sack, successeur), et dans toutes les librairies. 2 francs.

Un roman très romanesque et d'une originalité discutable. L'enlèvement d'un enfant qui passe pour mort, qui risque ensuite d'épouser sa sœur. Grâce à un prêtre de cœur tout se découvre, mais tout s'arrange aussi pour le contentement général.

A TRAVERS LE JORAT — Sous ce titre, la Compagnie des chemins de fer électriques du Jorat publie un guide dont elle a confié la rédaction à M. Ernest Savary, instituteur au Chalet-à-Gobet. Elle n'aurait pu mieux choisir. Habitant le Jorat depuis bien des années, ferré comme pas un sur son histoire et sur ses conditions géographiques, M. Ernest Savary était particulièrement bien placé pour écrire cet ouvrage. Tout en ne donnant que les renseignements vraiment intéressants, il a su faire une monographie complète de cette région encore peu connue des touristes. Chaque village, les sapinières, les cours d'eau, les points de vue, les vieilles auberges, les moulins pittoresques, tout ce qui fait le charme du Jorat y a son chapitre.

Une multitude de vues choisies avec le goût d'un paysagiste ornent ces pages. De même que l'impression, elles sont de M. G. Vanev-Burnier, imprimeur à Lausanne, et achèvent de faire de **A travers le Jorat**, le plus élégant et le plus agréable guide que nous connaissions. L'ouvrage a pour éditeur la maison F. Rouge et Cie, à Lausanne.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants:

Le ministère du général André, par Emile Mayer (A. Veuglaire). — L'échelle. Roman, par J.-P. Porret. (Quatrième partie.) — La Perse et les Persans de nos jours, par Michel Delines. (Quatrième et dernière partie.) — Au Vatican. Léon XIII et son entourage, par E. Philippe. — Trois amours. Nouvelle, par Jean Dalma. — Souvenirs d'un slavophile, par Louis Leger. (Seconde et dernière partie.) — Paix sur la terre. Croquis suédois, de Selma Lagerlöf. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, américaine, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle*:
Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

Le Chemineau, la belle pièce en 5 actes de Jean Richepin, sera donnée demain, dimanche, pour la deuxième fois à la Maison du Peuple, à 8 h. du soir. Le légitime succès de la première représentation oblige la *Société du Théâtre du Peuple* à recommencer; mais cette fois, ce sera irrévocablement la dernière représentation. Que chacun donc se le dise, car il s'agit d'un spectacle des plus intéressants. L'interprétation est excellente.

La rédaction: J. MONNET et V. FAYRAT.

Lausanne — Imprimerie Guilhaud-Horvat.